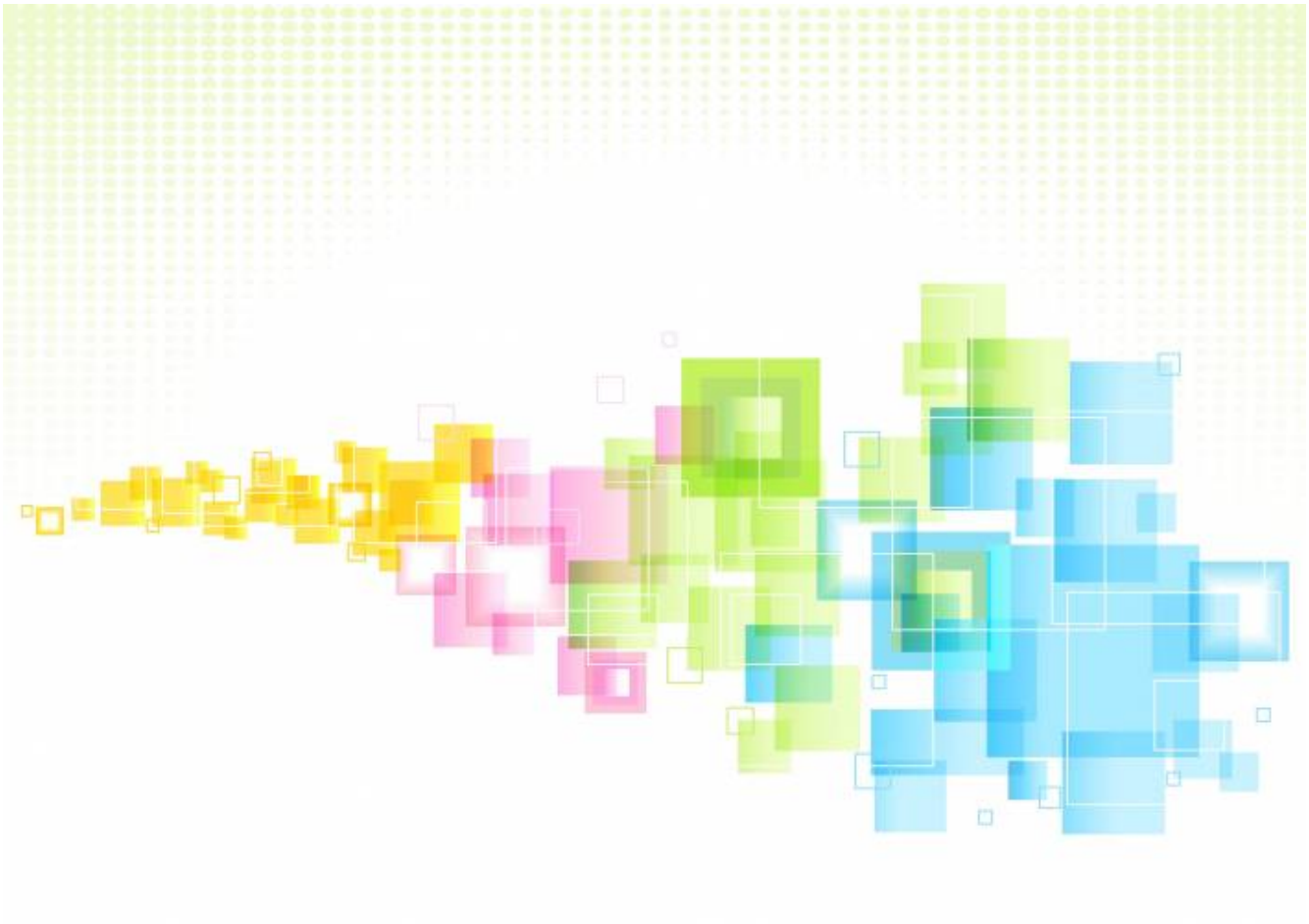
Organismes petite enfance



Les centres de protection maternelle et infantile (PMI)

Le service départemental de PMI est un lieu de prévention, d’accueil et d’accompagnement des parents et futurs parents.
C’est un service public, gratuit et ouvert à tous.

Le service de PMI organise des consultations, sur rendez-vous, pour les enfants de la naissance à 6 ans :

- Des consultations de puériculture assurées par 2 infirmières puéricultrices : soutien et accompagnement à la parentalité, surveillance du développement de l’enfant (pesée, alimentation, sommeil, éveil, …), accompagnement à l’allaitement, conseils sur les modes d’accueil, etc…
- Des consultations médicales dans le cadre des examens médicaux et des vaccinations obligatoires pris en charge par la sécurité sociale. Ces consultations viennent en complément et non en substitution du médecin

traitant.
- Des consultations avec un(e) psychologue afin d’accompagner, soutenir et orienter les parents et/ou enfants en difficulté.

Une permanence téléphonique quotidienne est assurée afin de répondre à vos questions.

PMI Poirier-Baron
Allée des Louises Bonnes
Tél. 01 39 81 02 62

Le centre de santé sexuelle

Selon les situations, une sage-femme peut assurer des consultations, sur rendez-vous, à la PMI d’Herblay : contraception, suivi de grossesse et conseils et orientation pour l’IVG.

Une conseillère conjugale et familiale peut vous recevoir, seul(e) ou en couple pour vous écouter, accompagner et soutenir dans la gestion de vos relations intrafamiliales.

Pour tous renseignements, contactez la PMI au 01 39 81 02 62.

La Caisse d'allocations familiales

Si vous avez ou si vous attendez un enfant, vous pouvez bénéficier de la prestation d’accueil du jeune enfant (PAJE).

CAF
92 boulevard Héloïse
95100 Argenteuil
www.caf.fr
www.monenfant.fr et votre espace personnel à l’aide de votre N° d’allocataire CAF.

Liens utiles
Site de la CAF
Site monenfant.fr